

L'ORGANISME

LE&C Formation, association loi 1901, d'éducation populaire, est l'**organisme de formation du réseau LE&C Grand Sud**

Réseau de dimension interrégionale, LE&C Grand Sud est une association laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. Véritable tête de réseau, LE&C Grand Sud est composée de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans des domaines aussi variés que complémentaires, tels que l'action sociale, les politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelles, les séjours, la formation, le développement local, le tourisme social...

Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux) et gère des dispositifs de toutes tailles.



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

secretariat.formpro@lecgs.org

LE&C Formation
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
www.lecgs.org - Tél. : 05 62 87 43 43

ACCES À LE&C FORMATION

NOUS RENDRE VISITE



CONDITIONS D'ACCÈS

Nous contacter pour une étude des possibilités de prise en charge de ce parcours en fonction de votre situation.

secretariat.formpro@lecgs.org

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Notre référente handicap peut être sollicitée en amont et durant la formation pour des aménagements et adaptations spécifiques.



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

LE&C Formation
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44

www.lecgs.org



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation



CFA
(Centre de Formation des Apprentis)
LE&C Formation

FORMATIONS AUX MÉTIERS
DE L'ANIMATION

Spécialité

« ANIMATEUR »

mention

« LOISIRS TOUS
PUBLICS »

Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Education
Populaire et du Sport

FORMATION

BP JEPS

Le **BPJEPS** est un diplôme d'état délivré par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Certification de niveau 4. Enregistrée au RNCP28557.



PROFIL

L'animateur BPJEPS Loisirs Tous Publics encadre tout type de public, dans tout lieu d'accueil où il met en place un projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation, en mobilisant des supports techniques dans la limite des cadres réglementaires.

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Certification accessible en apprentissage et à **tout public à partir de 18 ans** (salariés, demandeurs d'emploi, agents de collectivité).

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS. Sont également acceptés le PSE 1, le PSE 2, l'AFGSU et SST en cours de validité.

- Justifier d'une expérience d'animation (professionnelle ou non), auprès d'un groupe d'une durée minimale de **200 heures** (fournir obligatoirement une attestation délivrée par les structures d'accueil).

- Est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures, le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants : CPJEPS ; CQP Animateur Périscolaire ; BAFA ; BAFD ; BAC Pro « Service de Proximité et Vie Locale » ; BAC Pro agricole (toute option) ; Brevet Professionnel du Ministère de l'Agriculture ; BPJEPS (toute spécialité).



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Module 1

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure [UC1 : 185,50 heures en centre].
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure [UC2 : 122,50 heures en centre].

Module 2

- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » [UC 4 : 157,50 heures en centre].

Module 3

- Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) [UC 3 : 87,50 heures en centre].

Module transversal

- Positionnement, bilans, certifications, suivi de la formation [70 heures en centre].

DURÉE

- 623 heures en centre dont 14 heures pour le positionnement.
- 980 heures en accueil collectif de mineurs.

SUITE DE PARCOURS

Le BPJEPS Loisirs Tous Publics permet :

- D'exercer dans les accueils collectifs de mineurs.
- De passer d'autres diplômes fédéraux permettant de se spécialiser dans un secteur d'activités précis.
- De poursuivre sur un DEJEPS (niveau bac +2).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation qui se déroule en alternance (apports en centre & mises en situation professionnelles sur le terrain).
- Le stagiaire sera accompagné durant la formation par un référent pédagogique et un tuteur.
- Une équipe pédagogique constituée d'experts issus du secteur de l'animation et en exercice.
- Les méthodes pédagogiques utilisées sont majoritairement des méthodes actives. Les méthodes affirmatives sont utilisées de manière ponctuelle sur des contenus permettant de fixer le cadre d'intervention, les apports réglementaires liés à l'activité métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation diagnostique réalisée lors du positionnement.
- Évaluation formative réalisée par l'équipe pédagogique et les tuteurs tout au long du parcours de formation pour accompagner à la montée en compétences.
- Évaluation sommative lors des épreuves de certification qui consiste à valider les 4 UC durant le parcours de formation.